

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE
DE LA CHARENTE

- 4 DEC. 2008

Courrier : Arrivée

Annule et remplace la délibération du jeudi 13 novembre 2008

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille huit, le jeudi treize novembre, le conseil municipal de la commune de Combiers Charente, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond Borderon, Maire.

Date de convocation: jeudi 6 novembre 2008.

Présents: R BORDERON – J.GROUSSIN-DESNOUAILLES –F. ALLARY - A. JOSEPH – R.BONHOMME – Y.BERGER- B. TRALBOUX - B. BOURREAU - K. DOUGLAS- G. JOSEPH -A-FERRET

Madame Brigitte Traloux a été élue secrétaire de séance.

Objet : **Enquête publique concernant le projet de renouvellement et d'extension d'une carrière à ciel ouvert de grès ferrugineux sur la commune d'Edon**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2008, une enquête publique est ouverte sur la demande de renouvellement et d'extension pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de grès ferrugineux **sur la commune d'Edon**, aux lieux-dits « Les Grands bois », « Les Grandes Terres », « Chez Périllaud », « Les Cagouilles », « Chez Maubrun », « Les Clauds », « Le Chatenai », « Chez Pataud », « La Corneille », « Les Bois », « La Tonnelle du Parc », présentée par la SAS IMERYS CERAMICS FRANCE.

L'enquête publique se déroule du 3 novembre au 4 décembre 2008 inclus à la mairie d'Edon, siège de l'enquête.

En application des dispositions de l'article R. 512-20 du Code de l'Environnement, l'affichage d'un avis au public concernant cette enquête doit être fait dans un rayon de 3 km autour de l'installation projetée.

La commune de Combiers est compris dans ce périmètre de 3km,
Le conseil municipal est appelé à délibérer sur cette demande d'autorisation.

Vu les dégradations constatées récemment sur la voie communale N°110 de la commune de Combiers suite à l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, lieux-dit « Chez Parrucoud », par la S.A.S IMERICIS CERAMICS FRANCE,

Le conseil municipal ,après en avoir délibéré 9 voix contre, 2 voix pour.

- ✓ émet un avis défavorable à la demande de renouvellement et d'extension pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de grès ferrugineux sur la commune d'Edon dans l'attente de remise en état de la voie communale N°110.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus

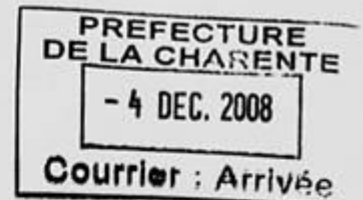
Au registre sont les signatures
Affiché le 13 novembre 2008
Pour copie conforme : en Mairie le 13 novembre 2008

Le Maire,
Raymond Borderon



Handwritten signatures of the council members, including one clearly labeled 'Berger'.

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille huit, le jeudi treize novembre, le conseil municipal de la commune de Combiers Charente, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond Borderon, Maire.

Date de convocation: jeudi 6 novembre 2008.

Présents: R BORDERON – J.GROUSSIN-DESNOUAILLES –F. ALLARY - A. JOSEPH – R.BONHOMME – Y.BERGER- B. TRALBOUX - B. BOURREAU - K. DOUGLAS- G. JOSEPH -A-FERRET.

Madame Brigitte Tralboux a été élue secrétaire de séance.

Objet : Indemnité de frais de garderie de l'agent de la commune de Charras

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement du service du préamassage scolaire sur le R.P.I dont Combiers fait parti.

Madame Tamisier Francette, adjoint technique territorial employée par la commune de Charras, est chargée de la surveillance des enfants du R.P.I à l'école de Charras, point central du préamassage.

Du 2 septembre au 24 octobre 2008 inclus, Madame Tamisier Francette a été présente de 7h30 à 8h20 pour la surveillance des enfants de la commune de Combiers.

Monsieur le Maire informe de la nécessité d'indemniser Madame Tamisier Francette pour cette période, à raison de 40 minutes par jour, et un nombre de 31 jours de service, soit 20 heures 40 minutes.

Monsieur le Maire expose le calcul de l'indemnité à verser:

- suivant les indices **Indice brut 364 et Indice Majoré 338** de Madame Tamisier Francette, grade adjoint technique territorial de 2ème classe sur la commune de Charras, soit une somme de 209,98 euros brut pour les mois de septembre et octobre 2008.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, :

- ✓ approuve l'indemnisation de Madame Tamisier Francette pour la surveillance des enfants de la commune de Combiers à l'école de Charras dans le cadre du préamassage scolaire du 2 septembre au 24 octobre 2008 inclus.
- ✓ approuve le versement de la somme de 209,98 euros brut en faveur de Madame Francette Tamisier, adjoint technique territorial de 2ème classe, sur la commune de Charras
- ✓ dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2008 et qu'une fiche de paie lui sera établie au mois de décembre

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 13 novembre 2008

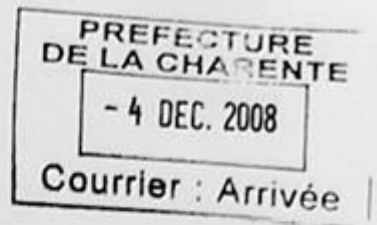
Pour copie conforme : en Mairie le 13 novembre 2008

Le Maire,
Raymond Borderon

Berger.



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille huit, le jeudi treize novembre, le conseil municipal de la commune de Combiers Charente, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond Borderon, Maire.

Date de convocation: jeudi 6 novembre 2008.

Présents: R BORDERON - J.GROUSSIN-DESNOUAILLES - F. ALLARY - A. JOSEPH - R.BONHOMME - Y.BERGER- B. TRALBOUX - B. BOURREAU - K. DOUGLAS- G. JOSEPH - A-FERRET,

Madame Brigitte Tralboux a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière

Monsieur le Maire a fait part du dernier projet de statuts approuvé par le Comité Syndical, en date du 14 octobre 2008, et informe les membres du conseil municipal de l'adhésion de la commune de Pressignac au Syndicat Mixte de la Fourrière.

Suite à l'adhésion de cette commune, les statuts du Syndicat Intercommunal de la Fourrière sont modifiés, et le projet de statuts doit ainsi être soumis au conseil municipal de chaque collectivité membre.

Monsieur le Maire fait part de la modification de la représentativité des collectivités au comité syndical par la création de collèges. Le but est de réduire le nombre de délégués siégeant au comité syndical afin de pouvoir atteindre plus facilement le quorum.

26 collèges, dont le périmètre est celui des communautés de communes à l'exception d'un collège regroupant les communes isolées, seraient ainsi créés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le conseil municipal:

- approuve l'adhésion de la commune de Pressignac et la modification des statuts
- approuve le nouveau mode de représentativité des collectivités au comité syndical, soit la création de 26 collèges

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que-dessus.


Au registre sont les signatures. Affiché le jeudi 13 novembre 2008

Pour copie conforme : En mairie, le jeudi 13 novembre 2008

Le Maire,
Raymond BORDERON

[Handwritten signatures of council members]

Prager.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PREFECTURE
DE LA CHARENTE**
- 4 DEC. 2008
Courrier : Arrivée

Annule et remplace la délibération du jeudi 13 novembre 2008

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille huit, le jeudi treize novembre, le conseil municipal de la commune de Combiers Charente, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond Borderon, Maire.

Date de convocation: jeudi 6 novembre 2008.

Présents: R BORDERON – J.GROUSSIN-DESNOUAILLES – F. ALLARY – A. JOSEPH – R.BONHOMME – Y.BERGER- B. TRALBOUX – B. BOURREAU – K. DOUGLAS- G. JOSEPH -A-FERRET

Madame Brigitte Tralboux a été élue secrétaire de séance.

Objet : **Avenants au marché passé selon la procédure adapté en date du 17 juin 2008**
« Travaux de rénovation du logement social de l'ancienne école »

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de rénovation en cours concernant le logement social de l'ancienne école.

Il rappelle que dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments anciens, il n'est pas rare de rencontrer des travaux imprévus, d'autant que la commune est maître d'ouvrage et maître d'oeuvre..

Monsieur le Maire rappelle le montant initial du marché signé le 17 juin 2008 pour un montant total de 37 467,78 € H.T, pour sept lots.

Monsieur le Maire informe que sur les sept lots du marché, six feraient l'objet de travaux supplémentaires;

Monsieur le Maire fait part des devis de ces travaux supplémentaires par lot :

- **Lot N°1 - Maçonnerie - M. Bergeron- Marché initial : 6 552,34 € ,**
Travaux supplémentaires pour un montant H.T de **611,40 €**
Objet : *pose d'agglos autour de la cuve à fuel, démolition vieille faïence cuisine pour doublage, fourniture et pose faïence, reprise chape salle de bain, reprise carrelage.*
- **Lot N°2 – Chauffage central fuel - M. Mathieu -Marché initial : 10 188,00 € ,**
Travaux supplémentaires pour un montant H.T de **481,00 €**
Objet : *fourniture et pose d'un radiateur, robinet, cuivre dans chambre rez-de-chaussée*
- **Lot N°3 - Menuiseries- M. Allary – Marché initial: 8 172,00 € ,**
Travaux supplémentaires pour un montant H.T de **561,00 €**
Objet : *alignement plancher 1er étage ,réparation portail garage(consolidation du cadre, habillage), réparation grille extérieure avec serrure*
- **Lot N°4 – Doublage, isolation - M. Solas-Marché initial: 3 302,12 €**
pour un montant H.T de **450,90 €**
Objet : *pose et fourniture de laine de verre pour isolation des murs extérieurs chambre rez-de-chaussée*
- **Lot N°5a - Electricité - M. Boyer- Marché initial 1 635,75€ ,**
pour un montant H.T de **276,75 €**
Objet : *remplacement interrupteurs couloir, salon, chambres, bureau, salle de bain, groupe de sécurité chauffe-eau, modification alimentation garage*

N°5b- Electricité - M. Boyer- pour un montant H.T de 200,54 € (TVA 19,6%)

Objet : fourniture et pose d'une hotte aspirante dans la cuisine

- **Lot N°6 – Sanitaire, Plomberie - M. Mathieu - Marché initial : 650,00 €**,
pour un montant H.T de 539,00 €

Objet : fourniture et pose pour vidange extérieure (lave-linge, lave-vaisselle, raccordement évier)

Monsieur le Maire explique que tous ces travaux supplémentaires, étaient difficilement prévisibles. Ils sont nécessaires à l'amélioration du confort et de la sécurité du logement, et d'une manière générale, à son embellissement pour les futurs locataires.

Six avenants seraient ainsi nécessaires pour ce marché,
ce qui représente la somme de 2 920, 05 € H.T, soit 3 080,65 € T.T.C (TVA à 5,5 %),
et 200, 54 € H.T, soit 239,84 € T.T.C. (TVA à 19,6%).

Soit un total H.T de 3 120,59 €, et 3 320,51 T.T.C.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération en date du 28 mars 2008 lançant le marché en procédure adaptée pour l'opération « travaux de rénovation du logement social de l'ancienne école »,

Vu la délibération en date du 20 mai 2008 attribuant aux entreprises les 7 lots du présent marché,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal , à l'unanimité des présents:

- **approuve les travaux supplémentaires concernant le marché « travaux de rénovation du logement social de l'ancienne école »**
- **décide de conclure les avenants d'augmentation avec les entreprises susmentionnées pour une somme totale de 3 120,59 € HT, soit 3 320,51 € TTC.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer les avenants considérés, ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 13 novembre 2008

Pour copie conforme : en Mairie le 13 novembre 2008

Le Maire,
Raymond Borderon



Handwritten signatures of council members, including one clearly legible as 'Borger'.

deuxième et dernière page.
200
Angoulême - le 12 février 2000

COMMUNE DE COMBIERS
TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT SOCIAL DE L'ANCIENNE ECOLE DE COMBIERS

MARCHE DE BASE									
LOT	1 MACONNERIE BERGERON	2 CHAUFFAGE SARL MATHIEU	3 MENUISERIES ALLARY	4 DOUBLAGE SOLAS	5 ELECTRICITE BOYER	6 SANITAIRE SARL MATHIEU	7 PEINTURE SOLAS	CUMUL	
ENTREPRISE									
TOTAL HT	6 552,34	10 188,00	8 172,00	3 302,12	1 635,75	650,00	6967,57		37 467,78
TVA 5,5%	360,38	560,34	449,46	181,62	89,96	35,75	383,22		2 060,73
TOTAL TTC	6912,72	10 748,34	8621,46	3483,74	1725,71	685,75	7350,79		39 528,51

AVENANTS - Travaux de rénovation de l'ancienne école de Combiers									
LOT	1 MACONNERIE BERGERON	2 CHAUFFAGE SARL MATHIEU	3 MENUISERIES ALLARY	4 DOUBLAGE SOLAS	5 ELECTRICITE BOYER	6 SANITAIRE SARL MATHIEU	7 PEINTURE SOLAS	CUMUL	
ENTREPRISE									
TOTAL HT	611,40	481,00	561,00	450,90	276,75	539,00	-----		2 920,05
TVA 5,5%	33,63	26,46	30,86	24,80	15,22	29,65	-----		160,62
TOTAL HT	-----	-----	-----	-----	200,54	-----	-----		200,54
TVA 19,6%	-----	-----	-----	-----	39,30	-----	-----		39,30
TOTAL TTC	645,03	507,46	591,86	475,70	531,81	568,65	-----		3 320,51

NOUVEAU MARCHE - Travaux de rénovation de l'ancienne école de Combiers									
LOT	1 MACONNERIE BERGERON	2 CHAUFFAGE SARL MATHIEU	3 MENUISERIES ALLARY	4 DOUBLAGE SOLAS	5 ELECTRICITE BOYER	6 SANITAIRE SARL MATHIEU	7 PEINTURE SOLAS	CUMUL	
ENTREPRISE									
TOTAL HT	7163,74	10 669,00	8733,00	3753,02	2113,04	1189,00	6967,57		40 588,37
TVA 5,5%	394,01	586,80	480,32	206,42	105,18	65,40	383,22		2 221,35
TVA 19,6%	-----	-----	-----	-----	39,30	-----	-----		39,30
TOTAL TTC	7557,75	11255,8	9213,32	3959,44	2257,52	1254,40	7350,79		42 849,02



